



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Création du Gymnase Provence, 11e gymnase du canton

Le Conseil d'Etat a décidé de la création du 11e gymnase vaudois sur le site de Provence, à Lausanne, avec effet au 1er juillet 2017. Le Gymnase Provence était précédemment rattaché au nouveau Gymnase de Renens-CEOL qui, suite à l'augmentation de sa capacité actuelle de 14 classes supplémentaires sur le site de Provence en 2017-2018, atteindrait une taille de plus de 90 classes. L'autonomisation du site de Provence vise à garantir une taille de gymnase permettant une bonne gestion pédagogique, tout en répondant aux besoins démographiques dans le secteur de l'enseignement gymnasial. Depuis 2011, les gymnases vaudois ont vu leurs effectifs augmenter de près de 20%.

Créé en 2016 conformément au rapport du Conseil d'Etat en matière de planification des constructions scolaires de l'enseignement postobligatoire, le Gymnase de Renens-CEOL, actuellement réparti sur les sites de Provence et de Renens, atteindra sa pleine capacité dès la rentrée scolaire d'août 2017. Face à l'accroissement de la capacité du site de Provence de 14 nouvelles salles de classes décidé il y a quelques semaines pour répondre à l'évolution en hausse des besoins démographiques du Grand Lausanne, le Conseil a décidé de faire de ce site de 35 classes un gymnase autonome dès le 1er juillet 2017.

La création du nouveau Gymnase Provence s'inscrit dans la volonté affirmée du gouvernement vaudois d'assurer la qualité de l'enseignement dispensé au sein des établissements de la formation postobligatoire par une taille adaptée à la situation telle qu'également prévue pour les futurs gymnases d'Echallens, Aigle et Rolle planifiés d'ici à 2025.

Dès le 1er juillet 2017, Patrick-Ronald Monbaron, actuel directeur du Gymnase Renens - CEOL, poursuivra son engagement en tant que directeur du Gymnase de Renens. Le Conseil d'Etat le remercie pour son important investissement en faveur de l'enseignement gymnasial et se réjouit de pouvoir compter sur son expérience dans le cadre de cette nouvelle organisation des gymnases de l'Ouest lausannois. Afin d'assurer le bon fonctionnement du nouveau Gymnase Provence, le Conseil d'Etat a autorisé le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) à

repourvoir au 1er juillet 2017 le poste de directeur, comme il le fait habituellement à savoir, par voie de transfert ou d'une mise au concours.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 11 mai 2017

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFJC, Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat, 021 316 30 65 ; Séverin Bez, directeur général de l'enseignement postobligatoire, 079 828 95 56